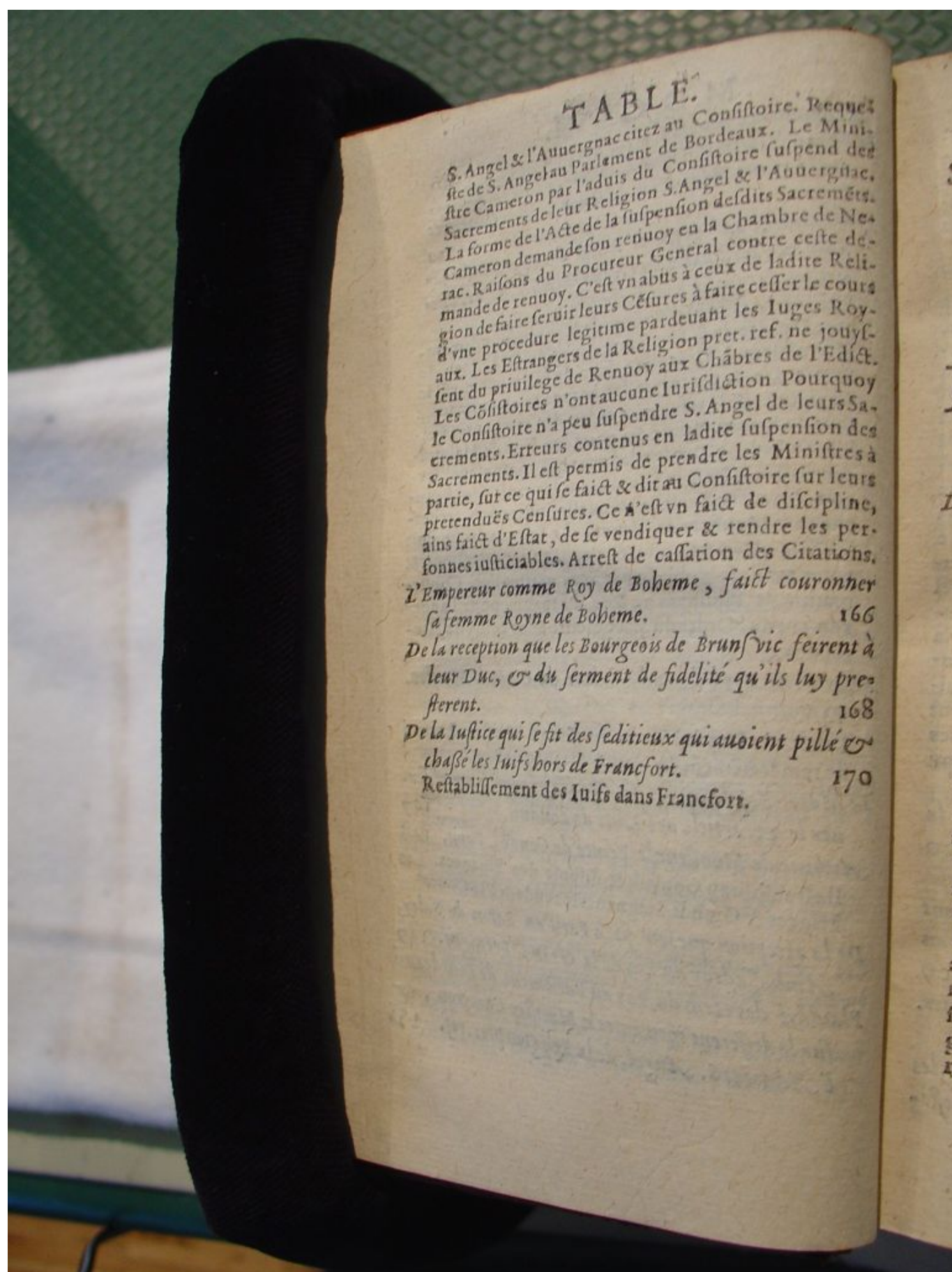




SOMMAIRE DE CE QUI EST CONTENU EN LA Troisième Guerre Civile.

M. D. CXVI.

DE la licence, & de la violence dont usèrent les
soldats durant la seconde guerre civile. 177

Vingt millions de liures dependus en ceste guerre. Il
est dangereux à vn subject de se faire craindre à son
Souverain.

Du trouble de Peronne, qui fut le motif de la Troisième
guerre civile. 179

Du reſtaſſement des Gouverneurs en leurs Gouver-
nement ſuivant le Traicté de Loudun. Le Mareſ-
chal d'Ancre Gouverneur de Peronne. Intelligences
des Peronnois avec le Duc de Longueville Ses Lettres
au Majeur de Peronne. Les Peronnois enuoyent deux
Deputez en Cour pour ſçavoir la volonté du Roy.
Leur deſſein. Faux bruiſts pour animer le peuple à la
ſedition. Deux alarmes. L'entree de Peronne reſuſee
au Chevalier Cōchine. Rames Baqueuille ſe iette avec
ſa compagnie dans le Chasteau de Peronne. Fauols
Lieutenant du Mareſchal d'Ancre dans Peronne eſt
arreſté priſonnier par les Peronnois, qui ſe barra-
dent contre le Chasteau. Les feintes qu'ils feirent en
receuant Monſieur de Longueville dans Peronne.
Mangot Secretaire d'Eſtat enuoyé par le Roy vers le
Duc de Longueville. Le Chasteau de Peronne rendu
au Duc de Longueville, qui y met le Baron de Ber-
nieules. Laſcheté des ſoldats qui luy rendirent le Cha-
ſteau, en leur payant quatre payes. Ce que dit Man-
got au Duc de Longueville de la part du Roy, & la
reſponſe du Duc, Fauols miſ hors de Peronne, & apres

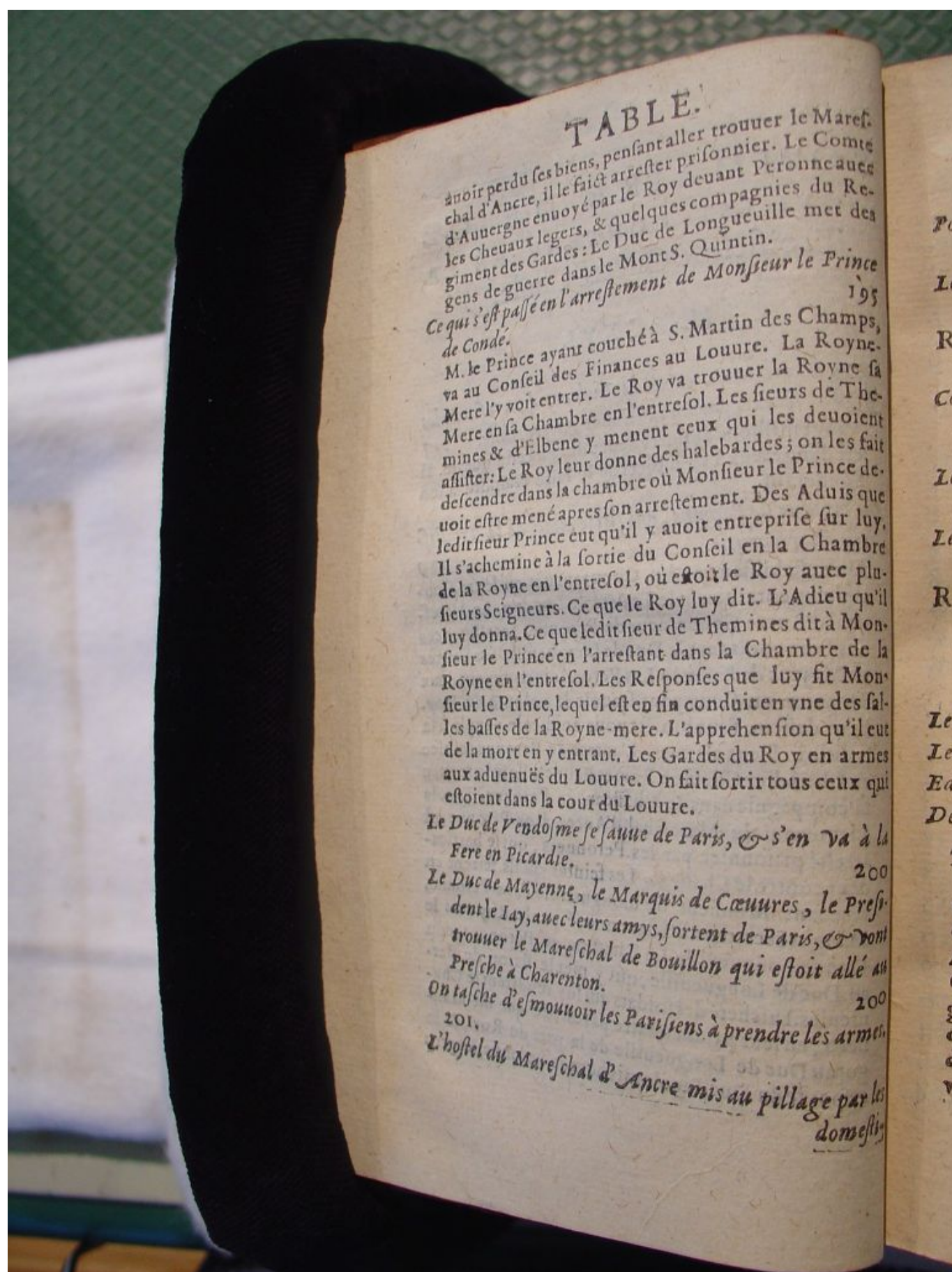


TABLE.

auoir perdu ses biens, pensant aller trouuer le Maref-
chal d'Ancre, il le fait arrester prisonnier. Le Comte
d'Auvergne enuoyé par le Roy deuant Peronne avec
les Cheuaux legers, & quelques compagnies du Re-
giment des Gardes: Le Duc de Longueuille met des
gens de guerre dans le Mont S. Quentin.
Ce qui s'est passé en l'arrestement de Monsieur le Prince
de Condé. 195

M. le Prince ayant couché à S. Martin des Champs,
va au Conseil des Finances au Louure. La Royn-
e Mere l'y voit entrer. Le Roy va trouuer la Royn-
e Mere en la Chambre en l'entresol. Les sieurs de The-
mines & d'Elbene y menent ceux qui les deuoient
assister: Le Roy leur donne des halebardes; on les fait
descendre dans la chambre où Monsieur le Prince de-
uoit estre mené apres son arrestement. Des Aduis que
ledit sieur Prince eut qu'il y auoit entreprise sur luy.
Il s'achemine à la sortie du Conseil en la Chambre
de la Royn-
e Mere en l'entresol, où estoit le Roy avec plu-
sieurs Seigneurs. Ce que le Roy luy dit. L'Adieu qu'il
luy donna. Ce que ledit sieur de Themines dit à Mon-
sieur le Prince en l'arrestant dans la Chambre de la
Royn-
e Mere en l'entresol. Les Responses que luy fit Mon-
sieur le Prince, lequel est en fin conduit en vne des sal-
les basses de la Royn-
e Mere. L'apprehension qu'il eut
de la mort en y entrant. Les Gardes du Roy en armes
aux aduenus du Louure. On fait sortir tous ceux qui
estoit dans la cour du Louure.

Le Duc de Vendosme se sauue de Paris, & s'en va à la
Fere en Picardie. 200

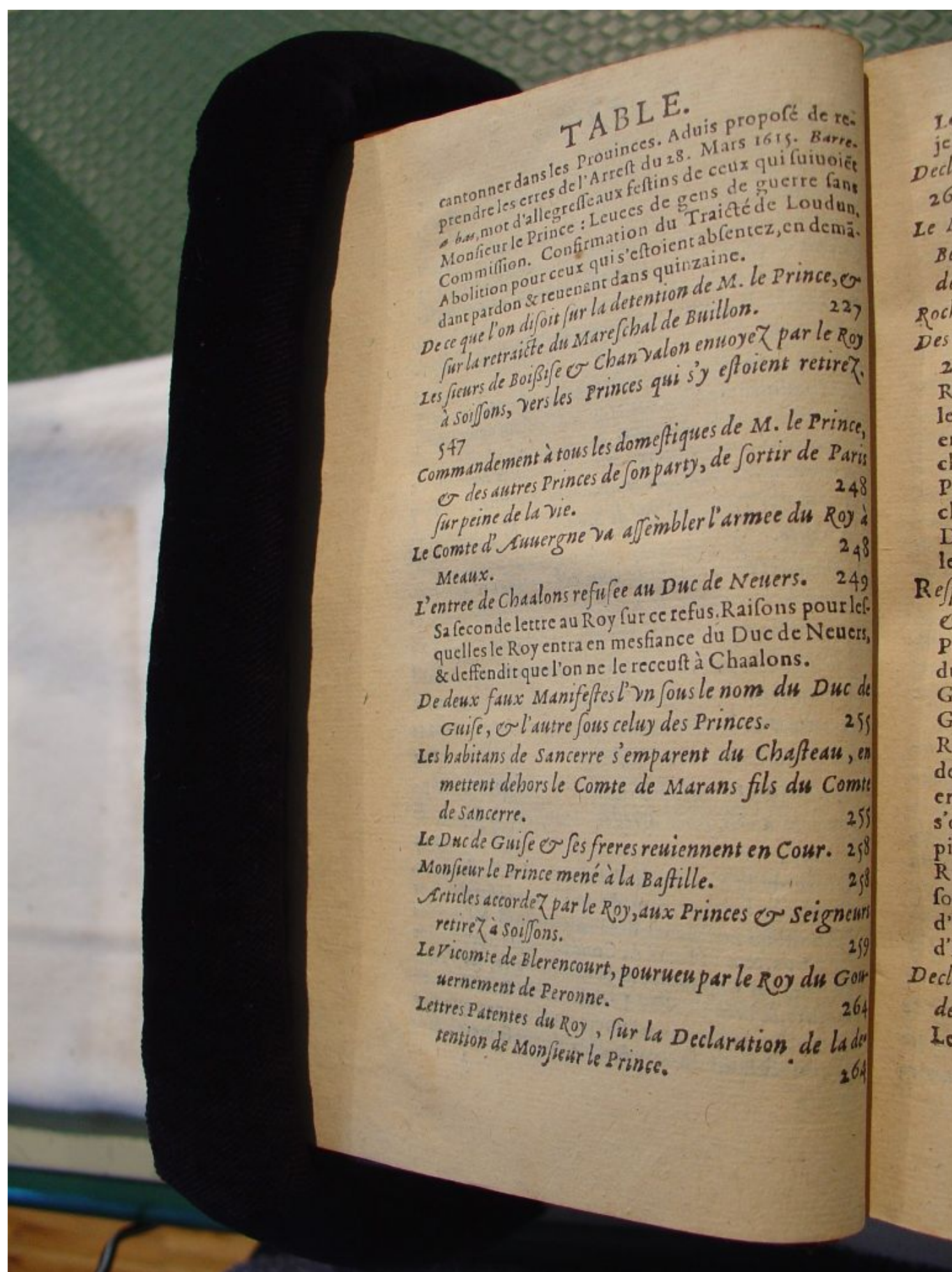
Le Duc de Mayenne, le Marquis de Cœuvres, le Presi-
dent le Jay, avec leurs amys, sortent de Paris, & vont
trouuer le Marechal de Bouillon qui estoit allé au
Presche à Charenton. 200

On tasche d'esmouoir les Parisiens à prendre les armes.
201.

L'hostel du Marechal d'Ancre mis au pillage par les
domestiques.

M. D. C. X. V. I.	
<i>Domestiques de M. le Prince.</i>	201
Adonville qui accôpaignoit le Gouverneur de Paris, & le Cheualier du Guet, est tué dans ledit Hostel.	
<i>Pourquoy le Marechal de Buillon ne voulut rentrer dans Paris, & fut d'aduis d'aller vers Soissons.</i>	203
<i>Le Duc de Guise, & le Prince de Joinville sortent de Pa- ris, & se retirent de la Cour.</i>	204
<i>Rochefort fauorité de Monsieur le Prince, se sauue à Chinon.</i>	205
<i>Continuation du pillage de l'Hostel d'Ancre.</i>	205
La maison de son Secrétaire pillée. Dessain des pilleurs & comme on les fit cesser.	
<i>Le Comte d'Auvergne reuiet à Paris avec les gens de guerre qu'il auoit aux enuiron de Peronne.</i>	207
<i>Les sieurs de Themines & de Montigny Marechaux de France.</i>	207
<i>Remarques notables sur le iour de la naissance de Mon- sieur le Prince, sur celuy de son Baptisme, de son pre- mier Voyage quand le Roy Henry le Grand le fit ve- nir en Cour, & sur celuy de sa detention.</i>	208
<i>Lettre du Duc de Guise au Roy.</i>	210
<i>Lettre du Duc de Neuers au Roy.</i>	211
<i>Edict de la reuente des Greffes.</i>	213
<i>De la Declaration que le Roy fit au Parlement, pour- quoy il auoit faict arrester Monsieur le Prince de Condé.</i>	215
Ordre de la Seance au Parlement. La Declaration. Causes de l'arrestement de Monsieur le Prince. Les Assemblees nocturnes des Princes dans S. Martin des Champs, & à l'Hostel de Condé: Les pratiques pour gaigner les Capitaines de la ville de Paris, les Predi- cateurs, & la Noblesse: Le saisissement & occupation de la ville de Peronne: Diuers aduis donnez que l'on vouloit se saisir du Roy & de la Royne sa mere, & se	

Tome_04_table_36.jpg



M. D. CXVI.

Les Princes retirez à Soissons tenus pour fidels sub-
jects & seruiteurs du Roy.

Declaration du Roy sur ce qui s'estoit passé à Peronne.

267.

Le Marechal de Montigny, enuoyé Gouverneur en
Berry, contrainct la Lande qui estoit dans la Tour
de Bourges pour Monsieur le Prince, d'en sortir. 270

Rochefort rend Chinon au Roy. 272

Des differents entre le Duc d'Espèrnon & les Rochelois.

272.

Raisons qui ont meu Monsieur d'Espèrnon à prendre
les armes, pour faire recognoistre l'autorité du Roy
en son Gouvernement de Xainctonge & Aulnois. Ro-
chefort sur Charente saisy par les Rochelois en plaine
Paix. Plainte contr'eux de n'auoir voulu remettre Ro-
chefort entre les mains de la Dame à qui il appartient.
Dessains des Rochelois sur Tonnay-Charante & sur
le Chasteau de Surgeres.

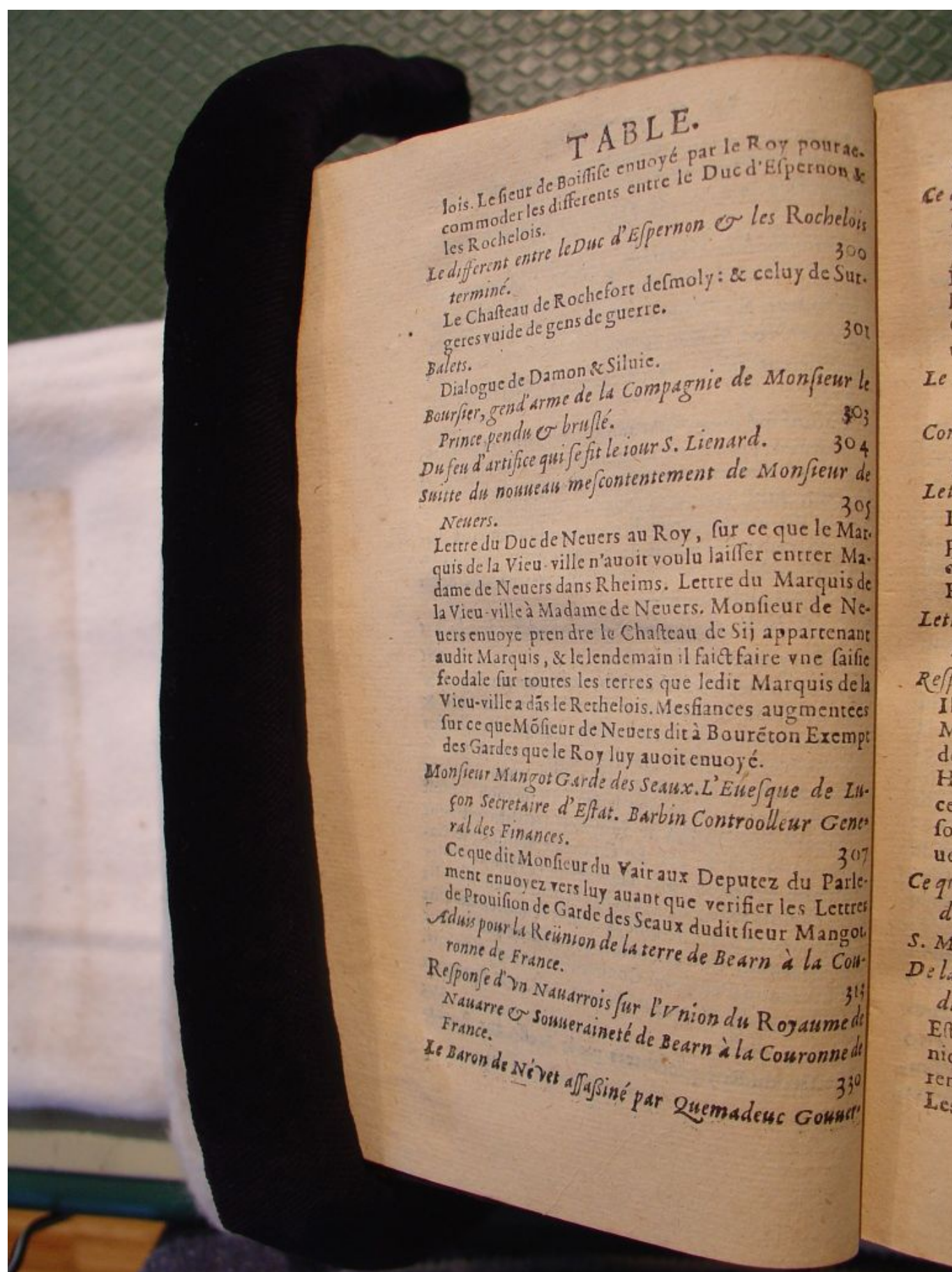
*Response des Rochelois sur ce qui s'est passé à Rochefort
& Surgeres.* 281

Pourquoy les Rochelois se sont asseurez par deux fois
du Chasteau de Rochefort sur Charente. La ville &
Gouvernement de la Rochelle exempts d'auoir des
Gouverneurs. Exempt des Gardes enuoyé par le
Roy aux Rochelois, & au Duc d'Espèrnon. Plaintes
des Rochelois de ce que le Duc d'Espèrnon s'estoit
emparé du Chasteau de Surgeres: Ils s'arment pour
s'opposer à ses forces. Le Comte de Maillé & le Ca-
pitaine Lenchere, pris dans le Nauire Flaman que les
Rochelois tenoient à l'anchre deuant Rochefort; Ils
sont menez à la Rochelle, & depuis renuoyez au Duc
d'Espèrnon. Les Rochelois pretendent que le Duc
d'Espèrnon n'est point Gouverneur du pays d'Aulnois.

*Declaration des Maire, Escheuins, Pairs, & Bourgeois
de la Rochelle.* 293

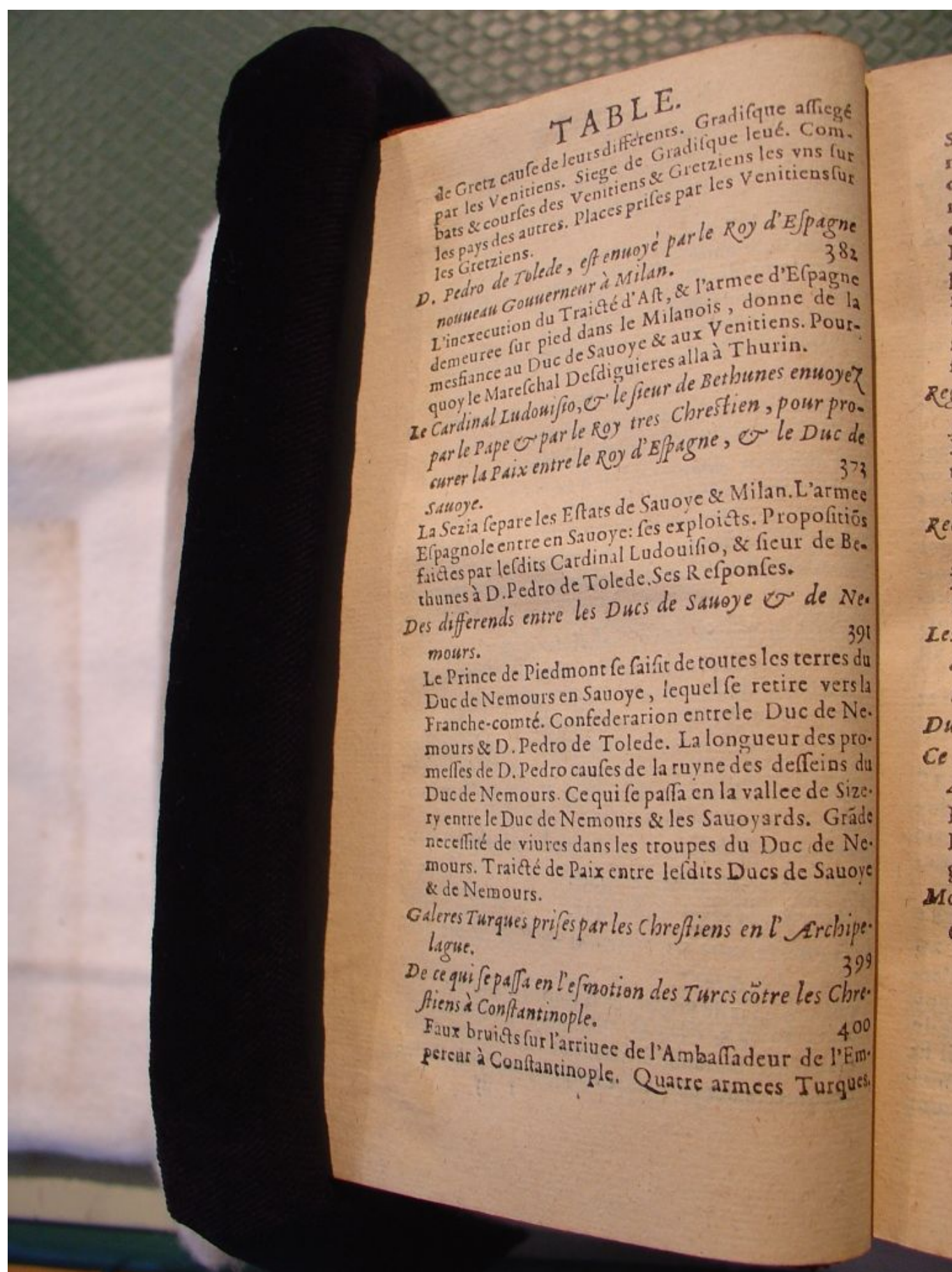
Lettres du Roy presentees par la Brosse aux Roche-

Tome_04_table_38.jpg



M. D. C. X. V. I.	
neur de Fougères.	333
Ce qui s'est passé à Chaalons entre le Comte de Tresmes, & Vertau Thresorier general de France en Cham-	333
pagne.	333
Le sieur de Prasslin fait mettre Vertau hors de Chaalons. Calomnies imprimees contre les Thresoriers Generaux de Chaalons. Pourquoy Vertau ne pouvoit avoir des intelligences avec M. de Neuers.	333
Le Baron de Pesché levant des Liegeois pour le Duc de Neuers, est tué au Liege.	351
Commissaires enuoyez par les Prouinces, pour faire le procez à ceux qui se souleueroient.	351
Lettre du Marechal de Buillon au Roy.	351
Il pouruoit soigneusement à la seureté de Sedan. Se plaint des Archiducs de Flandres, de l'Ambassadeur de France à Bruxelles: Et des forces enuoyees par le Roy sur les frontieres de Champagne.	351
Lettres du Marechal de Buillon à la Royne mere du Roy.	353
Response du Roy au Marechal de Bouillon.	354
Il se plaint du deportement de Duc de Neuers & du Marechal de Bouillon sur la cōtrauention au Traicté de Loudun. Pratiques en Hollande & en Allemagne. Habitans de S. Manehould contraincts d'en sortir. Forces du Roy en Champagne, pour remettre chacun en son deuoir. Biens-faits du Roy Henry le Grand enuers le Marechal de Buillon.	354
Ce qui se passa le Lundy 9. Decembre au changement des gardes Monsieur le Prince.	358
S. Manehould repris pour le Roy.	362
De la guerre entre les Venitiens & l'Archiduc Ferdinand de Grece.	363
Estat du pays de Frioul, de la Goritie, Carinthie, Carniole, Istrie, & Croarie. Pourquoy les Venitiens firent bastir la grande forteresse de Palme en l'an 1593. Les limites des pays entre les Venitiens & l'Archiduc	363
i iij	

Tome_04_table_40.jpg



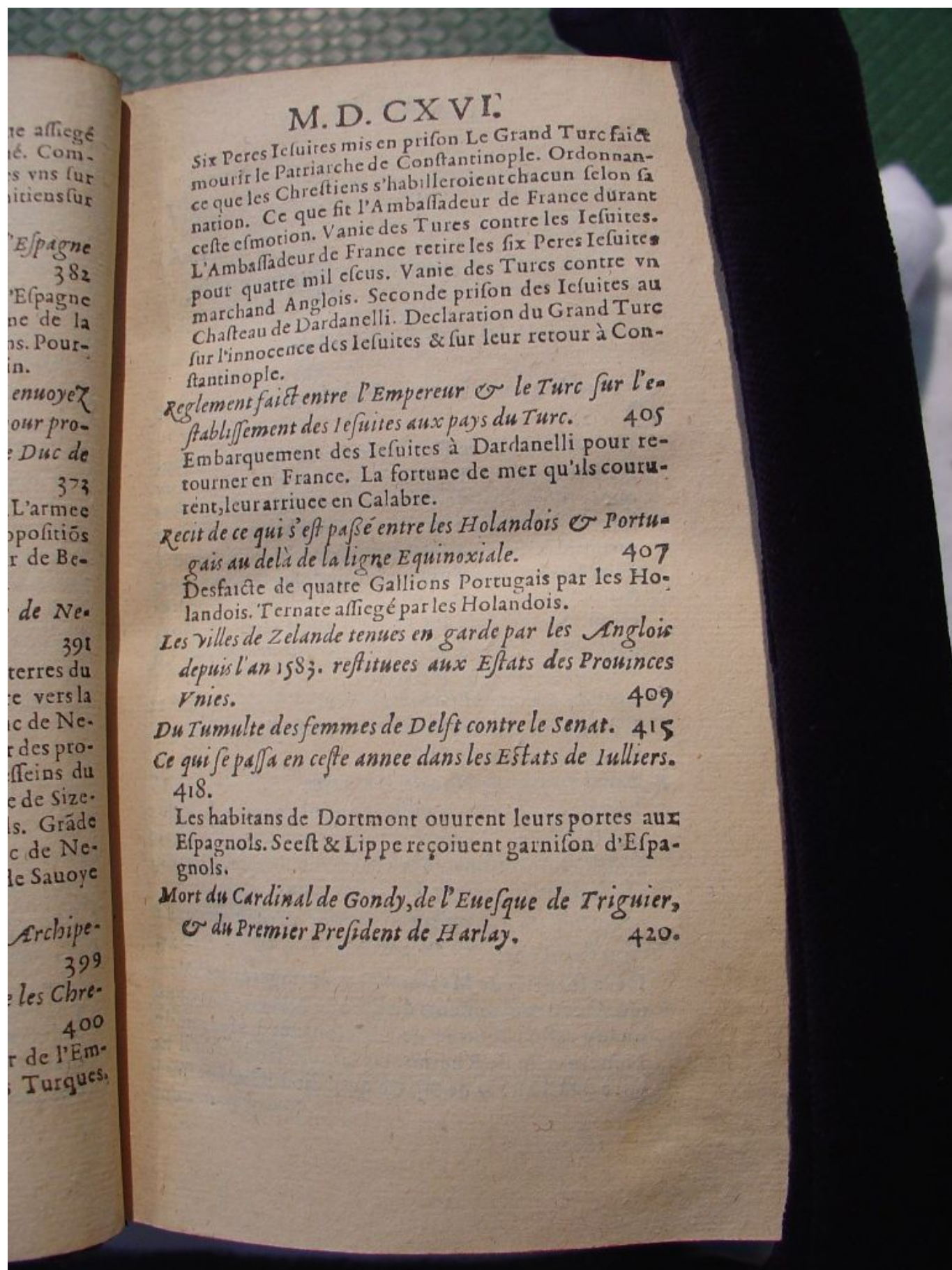


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan